

[Covid : quel protocole sanitaire pour les élèves d'Ulis ?](#) [1]

Depuis le 3 janvier 2022, le niveau 3 du protocole sanitaire de l'Éducation nationale est appliqué dans l'ensemble des écoles, notamment pour limiter le brassage. Quel impact sur les élèves en situation de handicap d'Ulis (unités localisées pour l'inclusion scolaire) et d'UEE (unité d'enseignement extérieure) ?

[En savoir plus \(handicap.fr\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/covid-quel-protocole-sanitaire-pour-les-%C3%A9l%C3%A8ves-dulis>

[2] <https://informations.handicap.fr/a-covid-quel-protocole-sanitaire-pour-eleves-ulis-32111.php>